

Assemblée plénière du jeudi 21 mars 2024 Compte-rendu

Membres présents : Amandine Bonnieux, Jean-Michel Falcou, Nadine Stoll, Sandra Dutoya, Marie-Claire Dufaud, Juliette Fronty, Serge Delhom, Larbi Morchid, Elisabeth Tourneix-Pallme, Valérie Rantière, Alain Paluskiewicz, Marie-Ange Maulin, Dominique Peille, Jean-Christophe Rathbeger, Catherine Guilbault, Laurent Sada, Jocelyn Falempe, Marc Amaré, Marjorie Allain-Moulet, Joachim Feroux, Cédric Marmande, Jean-Luc Dulon, Cyril Fernagu, Marina Scaravetti

L'ordre du jour :

- I. Point sur les commissions actuelles
- II. Point sur la nouvelle commission communication
- III. Révision de la charte
- IV. Intervention du maire, Dominique Fouchier en présence des élus à la démocratie et la citoyenneté
- V. Révision de la charte suite + Vote
- VI. Prolongation du mandat AGORA

I. Point sur les commissions actuelles

1. Vivre ensemble intergénérationnel :

- La Mairie et l'AGORA se sont réunies pour travailler sur un projet de semaine intergénérationnelle dans le cadre du Projet éducatif du territoire de la Ville avec pour objectif d'adosser à la semaine bleue qui existe au niveau national ;
- La semaine intergénérationnelle se déroulera du 23 au 28 septembre et sera organisée par le Service de la solidarité ce qui ouvre la porte à de nouvelles idées ; un certain nombre d'associations qui avaient travaillé avec l'Agora souhaitent continuer l'expérience ;
- La direction du Lycée Françoise souhaite renforcer les projets citoyens en lien avec son Conseil de la Vie lycéenne et participer à cette semaine, ce qui ouvre la porte à des échanges avec les lycéens aux sujets de la citoyenneté et leurs engagements ;
- La commission est ouverte aux propositions

Actions complémentaires à prévoir :

- Lancer la publicité par le biais du Service de la communication en mi-juin (avant le Forum des associations le 07 septembre pour informer les habitants)
- L'appel aux personnes qui voudraient se porter volontaires lors de cette semaine pour les nombreux événements
- Pouvoir répondre à la demande de la Mairie d'avoir une réserve citoyenne des personnes pour par exemple la collaboration avec l'Archipel, des aides aux devoirs, de la lecture partagée, etc

2. Tournefeuille, Ville en transition = TVT

- « RAS »

3. Urbanisme :

- Les membres de la commission pourront accéder aux informations relatives au PLUi-H en se rendant sur le site dédié à l'aide du lien <https://www.mairie-tournefeuille.fr/mon-quotidien/cadre-de-vie/urbanisme-et-grands-projets/plan-local-durbanisme-intercommunal-habitat/>

4. Communication externe

- Les membres pensent qu'il y a un manque sur la visibilité sur les activités et événements de l'Agora, vis-à-vis des citoyens et même de la Mairie. Ils proposent de structurer des informations sur la page de l'Agora du site de la Mairie, mettre en évidence les principales réalisations faites, donner accès aux compte-rendu des plénières, aux citoyens pour communiquer avec les membres et pouvoir organiser les sondages.
- Marina de la Maison des associations s'occupera de la partie secrétariat de l'Agora par le biais de l'adresse électronique suivante agora@marie-tournefeuille.fr.

5. Projets participatifs

- Pas d'échanges sur ce sujet

6. Sports :

- la commission a rencontré la directrice du service des Sports, et propose de créer un parcours sportif ou un parcours de santé sur Tournefeuille avec des équipements en bois (car l'entretien est simple et se marie bien avec le bord du Touch) ;
- des propositions sur différents lieux où pourrait être positionné ce parcours sportif ont été faites ;
- à noter que le service des Sport a un projet de « city stade » avec l'installation de quelques modules multisports;

Actions complémentaires à prévoir :

- sur l'idée de la commission Santé/Jeunesse (Marie-Claire)
- sur l'idée de la commission Marché (le moment convivial après le marché autour du repas partagé avec les propositions des marchands ; Amandine)

II. **Révision de la charte**

Le comité d'animation avait fait part du souhait de certains membres de l'Agora très impliqués et volontaires de prolonger leur mandat au-delà d'avril 2024, date prévue pour le

renouvellement intégral de l'assemblée citoyenne. Après des échanges avec la municipalité et en amont du Conseil Municipal de mars 2024, la commission Charte a fait des propositions de modification pour permettre à l'Agora en place de poursuivre son activité.

Les 3 points modifiés suivants ont été soumis à l'approbation de l'assemblée :

- 1^{er} point : un mandat de 3 ans, renouvelable 1 fois ; et prolongation du mandat des membres actuels jusqu'en avril 2027.
- 2^{ème} point : désormais les membres de la liste complémentaire seront invités aux travaux, sans participation aux débats et aux votes ;
- 3^{ème} point : L'article IX sera modifié pour préciser la date de l'assemblée plénière ayant donné son avis sur les modifications proposées et celle du conseil municipal ayant formellement pris en compte ces modifications.

La version modifiée de la Charte est disponible sur le site de la Marie, le lien <https://www.mairie-tournefeuille.fr/ma-ville/je-participe/lagora/>

III. Intervention du Maire, Dominique Fouchier en présence des élus à la démocratie et la citoyenneté

Les représentants de la majorité au Conseil Municipal sont désormais :

- ✓ Jean-Pascal GUILLEMET, Adjoint au maire délégué aux sports, à la démocratie et à la citoyenneté, à la prévention et à la gestion des risques
- ✓ Daniel FOURMY, Conseiller municipal délégué à la participation citoyenne
- ✓ Aurore DUFAUD, Conseillère déléguée à la jeunesse
- ✓ Kévin BODART, Conseiller délégué à la communication
- ✓ Maryline RIEU, Adjointe au maire, déléguée à la solidarité

Monsieur le Maire remercie l'Agora pour son invitation. Dans la perspective du renouvellement de l'Agora initialement prévu en avril 2024, et compte tenu de la demande de certains membres de l'Agora à voir prolonger leur mandat pour mettre à profit l'expérience acquise, la municipalité a souhaité préalablement faire un bilan de l'activité l'Agora et sur la participation citoyenne à Tournefeuille en général. L'Agora, depuis sa création, a été très productive, contribuant à de nombreux débats (PADD, PLUiH, 5G, mobilité...) et portant aussi de nombreux projets (guinguette citoyenne, forum de l'énergie, semaine intergénérationnelle). Si l'équipe municipale a entendu les difficultés rencontrées par l'Assemblée citoyenne (essoufflement, communication, moyens) et s'est engagée à trouver des solutions, elle invite aussi l'Agora à se recentrer sur ses missions initiales telles que définies dans la charte votée. La Ville proposera des thèmes de réflexion (jeunesse, culture, transition écologique, démocratie participative). Monsieur le Maire souhaite également que l'Agora porte la question des projets participatifs en lien avec les élus dédiés. La communication Ville/Agora doit davantage être formalisée, dans les deux sens, tout particulièrement lorsqu'il s'agit d'informer l'assemblée citoyenne sur la suite donnée aux avis qu'elle a émis à la demande de la municipalité (ex : PADD). S'agissant du renouvellement des membres de l'Agora, le Maire pose le constat d'un renouvellement difficile de l'Agora avant la fin du mandat et propose d'être pragmatique afin de consolider ce qui a été construit avec les membres déjà impliqués. Le service communication lancera une campagne de "recrutement" de nouveaux membres pour remplacer les membres titulaires démissionnaires.

IV. Révision de la charte suite + Vote

Le quorum fixé à 30 personnes n'étant pas atteint (23 personnes présentes), les membres ont décidé à l'unanimité de formuler un avis sur les 3 points modifiés dans la Charte.

1 ^{er} point - Durée du mandat est de 3ans, renouvelable une fois et le mandat actuel est prolongé jusqu'en avril 2027	« pour » : unanimité
2 ^{ème} point – Le droit aux suppléants de participer aux assemblées plénières, sans prendre part aux débats et sans droit de vote, et de remplacer les titulaires en cas d'absence	22 « pour » et 1 abstention
3 ^{ème} point - L'article IX sera modifié pour préciser la date de l'assemblée plénière ayant donné son avis sur les modifications proposées et celle du conseil municipal ayant formellement pris en compte ces modifications.	« pour » : unanimité

Actions complémentaires à prévoir :

- à revoir la modification vers 2/3 de membres présents pour le vote
- l'appel à candidature à faire par le biais du Service de la communication.

La prochaine plénière aura lieu le jeudi 25 avril en salle verte de la Mairie.